ECO WALL

Mortier de lissage décoratif

> **Traduction.** Ce document traduit en français la fiche technique du fabricant (*Eco_Wall_TDS_EN.pdf*, version anglaise). Traduction établie par NBS Distribution le 29/09/2026. En cas de divergence, **la version anglaise du fabricant fait foi** ; elle est disponible sur la même page que ce document.

8 N/mm²	Jusqu'à 30 mm	3 h	Ponçable
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	ÉPAISSEUR DE COUCHE	PRÊT POUR UN REVÊTEMENT CÉRAMIQUE	ET SANS RETRAIT

PROPRIÉTÉS ET AVANTAGES

- Technologie Eco-Binder
- Résistant à l'eau salée et aux produits chimiques
- Durcissement rapide et sans retrait
- Ponçable
- Respectueux de l'environnement
- Très faibles émissions EMICODE EC1PLUS
- Modifié aux polymères
- Mise en œuvre facile

DESCRIPTION

Eco Wall est un mortier de lissage innovant et respectueux de l'environnement, qui durcit rapidement et sans retrait, en épaisseur de couche jusqu'à 30 mm.

COULEUR

Couleur d'origine blanche.

DOMAINE D'UTILISATION

Pour l'intérieur et l'extérieur : travaux de lissage sur surfaces murales et plafonds et sur façades, et application comme revêtement mural décoratif. Applicable en épaisseurs de couche jusqu'à 30 mm.

Informations techniques

RÉSISTANCE

Résistance à la compression	env. 8 N/mm²
Résistance à la flexion	env. 3 N/mm²

MASSE VOLUMIQUE

Masse volumique apparente	env. 1,1 kg/dm³
Masse volumique du mortier frais	env. 2,0 kg/dm³

MISE EN CHARGE

Charge légère	1 jour
Pleinement sollicitable	4 jours

Durcissement à 20 °C.

GÂCHAGE ET MISE EN ŒUVRE

Taux de gâchage	7,25–7,5 L d'eau / 25 kg de poudre
Température de mise en œuvre	min. +5 °C, max. +35 °C
Durée pratique d'utilisation	env. 30 min
Épaisseur d'application	jusqu'à 30 mm
Consommation	env. 1,0 kg/m² par mm de couche

DÉLAIS AVANT RECOUVREMENT

Revêtement céramique	après 3 heures
Peinture et papier peint	1 jour
Enduit à base de résine synthétique	1 jour

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Conditionnement	sac papier de 25 kg
Stockage	12 mois

Les informations ci-dessus sont données sur la base de notre expérience.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Veiller à ce que le support soit sec, propre et exempt de toute substance susceptible de provoquer un décollement avant l'application ; une préparation mécanique telle que le grenaillage est recommandée. Les fissures plus profondes doivent être comblées au préalable. Sur les supports fortement absorbants, appliquer un primaire Eco Primer : la surface doit être sèche, et laissée sécher 2 heures après l'application du primaire ; une couche de primaire supplémentaire peut être appliquée si nécessaire sur les supports critiques.

Gâchage, application et pigmentation

GÂCHAGE ET APPLICATION

Verser 7,25–7,5 L d'eau par 25 kg de poudre dans le récipient de gâchage, puis y verser la poudre tout en remuant, à l'aide d'un malaxeur. Malaxer énergiquement pendant 2 minutes, laisser reposer 3 minutes, puis malaxer à nouveau pendant 1 minute ; ne gâcher que la quantité de matériau pouvant être appliquée en 30 minutes. Appliquer à l'épaisseur prévue en protégeant la surface d'un séchage trop rapide (pas de courant d'air) pendant les 24 premières heures, et ne pas recouvrir la surface finie de films ou d'autres matériaux.

SUPPORTS SENSIBLES À LA FISSURATION ET CONSTRUCTION SÈCHE

Incorporer des bandes de tissu ou des treillis d'armature adaptés pendant l'application. Pour la pose à plat de treillis d'armature, gâcher à une consistance adaptée et appliquer à la taloche crantée, en pressant le treillis dans le mortier frais de l'intérieur vers l'extérieur et en lissant l'excédent ressorti à travers les mailles ; une seconde couche est appliquée frais sur frais pour recouvrir entièrement le treillis, les bords des lés se chevauchant d'environ 10 cm. Pour les travaux de rebouchage en plaques de plâtre, remplir et lisser tous les joints avec Eco Wall, positionner la bande de tissu sur le joint, lisser à la taloche et appliquer une seconde couche frais sur frais pour recouvrir entièrement la bande. Après un durcissement suffisant, la surface est prête à être poncée ; appliquer une couche supplémentaire si nécessaire.

MORTIER PIGMENTÉ

Ajouter le pigment à l'eau de gâchage au dosage souhaité, en malaxant énergiquement pendant 1 minute. Utiliser des quantités d'eau constantes pour une répartition uniforme de la couleur, et vérifier la teinte et l'aspect sur une surface d'essai séparée avant l'application.

Remarque concernant le post-traitement et la protection du revêtement : en cas d'utilisation comme couche de finition, appliquer un système de protection de surface adapté. Pour une résistance accrue à l'abrasion ou aux produits chimiques, une application combinée d'Eco Hydro Sil et d'Eco Hydro Glass est recommandée ; pour une étanchéité complète, utiliser Eco Topcoat Mono.

OUTILS ET NETTOYAGE

Perceuse, malaxeur à action forcée, mélangeur, récipient de gâchage, truelle, lisseuse. Tout le matériel doit être lavé et séché avant et après l'application.

Remarques et sécurité

REMARQUES SUR LA COULEUR

De légères différences de teinte sont inévitables d'un lot de production à l'autre : travailler par sections définies avec le même lot si une couleur uniforme est souhaitée. Il s'agit d'un produit minéral/inorganique ; les couleurs ne sont pas entièrement conformes au nuancier RAL et ne doivent être considérées que comme des classifications approximatives.

SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉLIMINATION

Eco Wall n'est soumis à aucun étiquetage de danger obligatoire. Éviter d'inhaler la poussière à l'ouverture de l'emballage. Protéger la peau et les yeux pendant le gâchage. Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur demande, pour plus d'informations sur la sécurité lors du transport, du stockage, de la manipulation et de l'élimination. Suivre les instructions figurant sur l'emballage.

DISPONIBLE SUR DEMANDE

Fiche de données de sécurité (FDS).

Le contenu de la présente fiche technique correspond à l'état le plus récent du développement et à notre expérience d'application. Tous les autres détails peuvent être confirmés par NBS Distribution. La mise en œuvre correcte, et donc réussie, de nos produits échappe à notre contrôle. Par conséquent, une garantie ne peut être donnée que sur la qualité de nos produits. La présente fiche technique remplace toutes les données techniques antérieures relatives à ce produit. Nos collaborateurs et/ou distributeurs qui vont au-delà des informations fournies dans la présente fiche doivent disposer d'une confirmation écrite. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit en fonction du progrès technique.